EPREUVE ECRITE REGIONALE D'ADMISSIBILITE POUR L'ACCES AUX EPREUVES D'ADMISSION A LA FORMATION DE MONITEUR-EDUCATEUR

SESSION DU 21 janvier 2022

Durée de l'épreuve : 2h

Vous répondrez sur une seule copie en numérotant l'ordre de vos écrits.
La qualité de l'expression est prise en compte dans la notation.

I. Compréhension du texte *(sur 10 points)*

« Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée Non au harcèlement est organisée chaque premier jeudi du mois de novembre. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de l'École de la confiance.
Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Insidieusement, ces agressions répétées impactent sensiblement l'enfance et l'adolescence de près de 700 000 élèves environ, toutes catégories sociales confondues (source enquête victimation 2015 – DEPP).

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement. Le cyber-harcèlement est défini comme "un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule". Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, etc. »

Extrait du texte « Journée nationale de lutte contre le harcèlement » publié sur le site hhttps://www.education.gouv.fr

Question 1 : Quelles sont les idées principales exprimées dans cet article ?

Question 2 : Quelles pourraient être les actions de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire à imaginer dans le cadre de cette journée « non au harcèlement scolaire » ?
Vous pouvez vous servir d'exemples pour répondre à cette question (20 à 30 lignes).

II. Questions ouvertes *(sur 5 points)*

Choisir **une seule** question parmi les trois ci-dessous et rédiger une réponse en 10 lignes environ :

Question 1 « champ culturel » : Le rôle de l'art est essentiel à la santé de la société. Il propose aux spectateurs un portrait réaliste de celle-ci. Qu'en pensez-vous ?

Question 2 « champ social » : Pourquoi, selon vous, l'usage des écrans au quotidien fait partie des enjeux d'éducation des professionnels et des parents ?

Question 3 « champ politico-économique » : En quoi le sujet de l'écologie serait un thème important de la prochaine campagne présidentielle ?

III. Exercice de créativité *(sur 5 points)*

Avec la totalité des mots ci-dessous, faites une production personnelle (texte cohérent de 8 à 12 lignes ou forme libre cohérente, en soulignant les mots). Respectez l'orthographe des mots de la liste, les verbes à l'infinitif pouvant être conjugués.
L'originalité de votre production sera valorisée.

5 mots : évènement – coquelicot – mixité – surprendre - crayon